

Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

Compte-rendu du Conseil de Communauté Du lundi 28 Octobre 2019 à 14h30 à AUBENAS-LES-ALPES

Madame le Maire d'Aubenas-les-Alpes accueille les conseillers communautaires et leur souhaite la bienvenue.

Mme MOYA est désignée secrétaire de séance.

1 – MARCHES PUBLICS

A. Marché d'acquisition de colonnes semi-enterrées et enterrées

L'assemblée autorise à la majorité avec 4 abstentions et 27 voix pour le président à signer le marché avec l'entreprise la mieux disante.

B. Marché à bons de commande pour les travaux de génie civil

L'assemblée autorise à la majorité avec 1 voix contre, 5 abstentions et 25 voix pour à signer le marché avec l'entreprise la mieux disante.

C. Entretien des sentiers de randonnées.

Concernant l'entretien, le résultat de la consultation est remis aux élus.

Le Président précise que l'ordre de service sera envoyé juste avant le printemps pour limiter la repousse et de pas générer des frais supplémentaires.

L'assemblée autorise à la majorité avec 4 voix contre, 3 abstentions et 24 voix pour la signature du marché avec l'entreprise la mieux disante.

D. Aménagement de la salle multi activités et d'un commerce à VILLEMUS

L'analyse des offres a été communiquée aux élus par mail.

L'assemblée autorise à la majorité avec 5 abstentions et 26 voix pour la signature du marché avec les entreprises les mieux disantes.

E. Etude de faisabilité pour la construction d'un hôtel à BANON.

Il est précisé qu'il s'agit d'une étude qui doit permettre d'aider à la décision.

Un vote nominatif est demandé par au moins un quart des délégués.

L'assemblée autorise la signature avec l'Atelier 12 à la majorité avec :

| 16 voix POUR | |
|---------------------|-------------------------|
| Philippe WAGNER | Serge MARTIN |
| Marie-Claude CLAEYS | Gérard BURCHERI |
| Michèle BERTIN | Raymond LE MOIGN |
| Guy PISTORESI | Gérard LAPORTE |
| Jacques DEPIEDS | Pascal DEPOISSON |
| Michel JACOD | Jean-Paul GROSSO |
| Patrick SICCARDI | Marie Christine ALMERAS |
| André BOUFFIER | Pierre POURCIN |

| 11 voix CONTRE |
|------------------------|
| Nicolas LAPAILLE |
| Claire DUFOUR |
| Pierre WEBER |
| Muriel LAVAUT |
| Philippe BRESSANGE |
| Bernard GIORGI |
| Mireille BOR |
| Daniel VASSEUR |
| Manuel GONZALEZ-GARCIA |
| Fabrice PAUL |
| Louis LAUDUN |

| 4 abstentions |
|------------------|
| Brigitte MOYA |
| Laurent FAYET |
| Stéphane DELRIEU |
| Alain CLAPIER |
| |

M. PAUL quitte la séance.

Le quorum passe à 29 voix.

2 –ALCOTRA – MARCHE AVEC LE CENTRE D'ASTRONOMIE

L'assemblée autorise à la majorité avec 5 voix contre, 3 abstentions et 21 voix la signature d'un marché avec le Centre d'astronomie qui devient prestataire de la Communauté dans le cadre du projet ALCOTRA.

3 –DECISIONS MODIFICATIVES

Le président présente les décisions modificatives suivantes :

A – Budget principal

1/ Virement de crédits :

| Crédits réduits | Montant | Crédits ouverts | Montant |
|--|------------|---------------------------------|-------------|
| 6743 Subventions de fonctionnement | - 20.000 € | 739113 Reversement de fiscalité | + 100.000 € |
| 020 Dépenses imprévues de fonctionnement | - 80.000 € | | |

L'assemblée autorise à la majorité avec 3 voix contre, 1 abstention et 25 voix pour ce virement de crédit.

2/ Ouvertures de crédits / programmes :

| Crédits réduits | Montant | Crédits ouverts | Montant |
|----------------------------------|------------|--|------------|
| 2313 – Complexe sportif de BANON | - 40.000 € | 2031 – Réhabilitation Château de REILLANNE | + 25.000 € |
| | | 45810130 – Eglise St Etienne de Villemus | + 15.000 € |

L'assemblée autorise à la majorité avec 4 abstentions et 25 voix pour cette ouverture de crédit.

3/ Ecritures d'ordre (livraison à soi-même Logements St Martin) :

| Crédits réduits | Montant | Crédits ouverts | Montant |
|--|------------------|--|------------------|
| 2313 – 041 Logements St Martin 2317 – 041 Logements St Martin | - 1.552.346,24 € | 2313 – 041 Logements St Martin 2317 – 041 Logements St Martin | + 1.552.346,24 € |

L'assemblée autorise à la majorité avec 3 abstentions et 26 voix pour cette écriture.

B – Budget Economie

Ouvertures de crédits / programme :

| Crédits réduits | Montant | Crédits ouverts | Montant |
|---|------------|-----------------------|------------|
| 020 – Dépenses imprévues d'investissement | - 15.000 € | 2031 – Hôtel de BANON | + 15.000 € |

L'assemblée autorise à la majorité avec 9 voix contre et 20 voix pour cette ouverture de crédit.

C – Budget Déchets Ménagers

Ouvertures de crédits / programme :

| Crédits réduits | Montant | Crédits ouverts | Montant |
|---|------------|---------------------------------|------------|
| 020 – Dépenses imprévues d'investissement | - 15.000 € | 21571 – Acquisition tractopelle | + 15.000 € |

L'assemblée autorise à l'unanimité cette ouverture de crédit.

4 –DEMANDES DE FINANCEMENTS

Budget principal

L'assemblée autorise à la majorité avec 3 voix contre, une abstention et 25 voix pour le Président à présenter les demandes de financements suivantes pour la construction d'une crèche à St Michel l'Observatoire :

- 150 000 € au titre de la DETR 2020
- 150 000 € au titre de la DETR 2021
- 330 000 € au titre du CRET auprès de la Région
- Auprès de la CAF

Budget Economie

L'assemblée autorise à la majorité avec une voix contre, 7 abstentions et 21 voix pour le Président à présenter les demandes de financements suivantes:

- ▶ Pour la Construction du planétarium : 200 000 € au titre de la DETR 2020 et 200 000 € au titre de la DETR 2021
- ▶ Pour l'aménagement d'ateliers pour les artisans à St Martin-les-Eaux : 150 000 € au titre de la DETR 2020 et 150 000 € pour 2021

Budget Déchets ménagers

L'assemblée autorise à la majorité avec 3 abstentions et 26 voix pour le Président à présenter les demandes de financements suivantes pour l'acquisition et l'installation de colonnes semi-enterrées et/ou enterrées :

- 150 000 € au titre de la DETR 2020
- 150 000 € au titre de la DETR 2021
- 300 000 € au titre du CRET auprès de la Région.

5 –OPERATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES

Le Président informe l'assemblée que les services de l'Etat proposent de retenir 4 communes de notre territoire dans un premier temps : BANON, REILLANNE, ST MICHEL L'OBSERVATOIRE et MANE.

L'assemblée autorise le président à la majorité avec une abstention et 28 voix pour à signer la convention à intervenir.

6 –CONVENTION AVEC VEOLIA POUR LES D.D.S

L'assemblée autorise à la majorité avec 2 abstentions et 27 voix pour la signature de la convention avec véolia pour les DSS.

Le Président propose également la signature d'une convention avec l'éco-organisme ECO-TLC (Eco organisme du Textile du Linge et de la Chaussure) afin de pouvoir bénéficier d'un soutien financier pour la communication sur le tri de ces déchets.

L'assemblée autorise à la majorité avec 3 abstentions et 26 voix pour la signature de cette convention.

7 –RAPPORT SUR LE SPANC

L'assemblée adopte à l'unanimité le rapport du SPANC 2018.

8 –MOTION SUR LE GEL DE LA T.G.A.P

Le Président informe que c'est le SYDEVOM qui propose cette motion.

L'assemblée adopte à la majorité avec une voix contre, 3 abstentions et 25 voix cette motion qui sera envoyée au Préfet.

Séance close à 16h40

Mane, le 29 Octobre 2019

Le Président de la Communauté de
Haute-Provence Pays de Banon,



Jacques DEPIEDS